

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : Oust amont

Station de qualité : 04195750

station St Maudan/Gueltas (écluse Coët Prat)

Cours d'eau : Oust

Superficie du territoire d'action : 427 km²

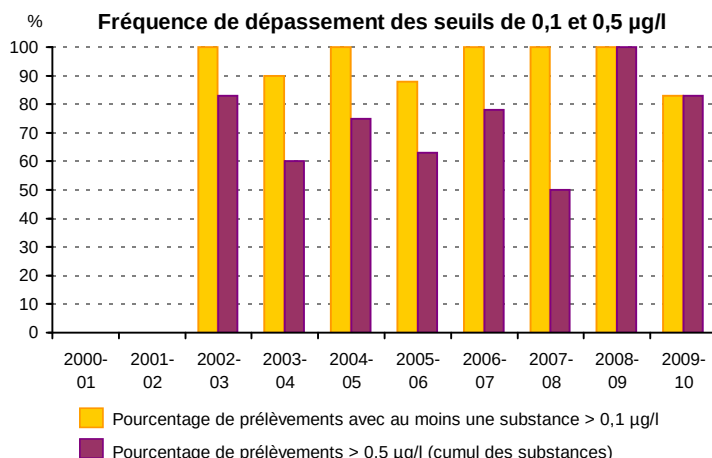
Superficie du bv du cours d'eau : 3594 km²

Superficie du bv de la station : 306 km²

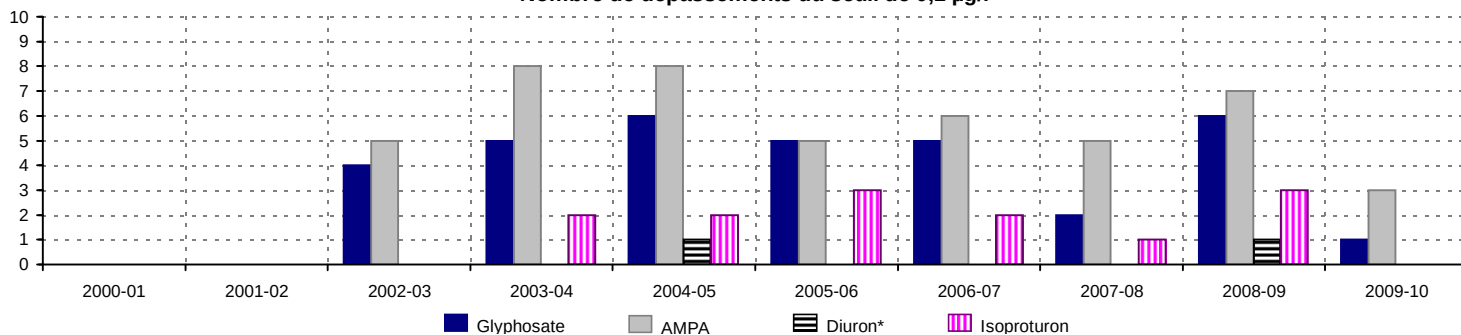
Sources de données : Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rives de l'Oust, Syndicat Mixte Environnement de l'Oust et du Lié

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	56	72	78	21	42	41	52	42
Nb total de substances quantifiées	-	-	7	13	15	11	31	28	37	22
Nb de prélèvements	0	0	6	10	8	8	9	6	7	6
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	6	9	8	7	9	6	7	5
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	5	6	6	5	7	3	7	5
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	2,06	2,22	1,81	1,36	2,27	1,93	3,12	1,27
Nb de substances cumulées	-	-	4	8	7	2	20	19	29	12



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	50	46	44	2
Acétochlore	18	13	11	1,02
Glyphosate	50	38	33	0,75
Carbaryl	2	1	1	0,585
Atrazine*	29	23	5	0,505
Isoproturon	24	21	13	0,5
Mécoprop	25	18	7	0,42
Alachlore*	16	6	2	0,4
Diméthénamide	17	10	3	0,35
Bentazone	11	6	1	0,25

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Acétochlore	3	3	2	0,615
AMPA	4	4	3	0,6
Imazalil	5	2	1	0,245
Métolachlore*	4	2	1	0,175
Mésotrione	3	1	1	0,145
Glyphosate	4	3	1	0,13
3,4-dichlorophénylurée	1	1	1	0,12
Isoproturon	4	4		0,1
Iprodione	1	1		0,1
Métaldéhyde	2	2		0,095

• Le nombre de prélèvements a quelque peu diminué les 3 dernières années hydrologiques considérées (cet effectif est passé de 8 à 10 prélèvements entre 2003-2004 et 2006-2007 à environ 6 prélèvements depuis 2007-2008). Cependant, la diversité des substances recherchées reste importante.

• Depuis le début du suivi, le pourcentage annuel de prélèvements dépassant le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées fluctue entre 50 et 100 %. En 2009-2010, 83 % des prélèvements sont ainsi concernés et la concentration cumulée maximale atteinte est de 1,27 µg/l en mai pour un cumul de 12 substances.

La quasi totalité des prélèvements réalisés depuis 2002-2003 est concernée par le dépassement du seuil de 0,1 µg/l d'au moins une substance. La fréquence de dépassement de ce seuil est également de 83 % en 2009-2010.

• 22 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 12 dans un même échantillon prélevé en mai.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Pour le glyphosate, le pourcentage annuel de dépassement du seuil de 0,1 µg/l est au plus bas en 2009-2010 avec 25 % des prélèvements concernés (1 sur 4), alors qu'il était supérieur ou égal à 40 % depuis 2002-2003. Les plus fortes concentrations mesurées sont 0,13 µg/l en mai pour l'année 2009-2010 et 0,75 µg/l en juillet 2003 pour l'ensemble du suivi.

Pour l'AMPA, les dépassements des 0,1 µg/l sont toujours très fréquents, 75 % des prélèvements étant concernés en 2009-2010. Un maximum de 0,6 µg/l a été atteint en octobre pour 2009-2010, tandis que la plus forte concentration mesurée au cours du suivi est 2 µg/l en décembre 2003.

• Diuron* : Cette substance n'a pas été recherchée en 2009-2010. Seuls 2 dépassements du seuil de 0,1 µg/l ont été observés au cours de la période étudiée (en 2004-2005 et 2008-2009), la plus forte concentration mesurée étant 0,19 µg/l en juillet 2005.

• Isoproturon : Alors que les dépassements des 0,1 µg/l étaient réguliers les années passées (fréquence annuelle comprise entre 33 et 100 %), aucune des concentrations mesurées en 2009-2010 n'excède ce seuil. Le maximum atteint sur la période est 0,5 µg/l en février 2006.

• 5 autres substances ont été quantifiées au delà de 0,1 µg/l en 2009-2010 : 3 herbicides sélectifs du maïs (mésotrione, métolachlore* et acétochlore, avec une concentration très élevée de 0,62 µg/l mesurée en mai pour ce dernier), la 3,4-dichlorophénylurée qui est un métabolite du diuron* (herbicide des zones non agricoles) et l'imazalil (fongicide) à une concentration de 0,25 µg/l en septembre.

14 autres substances ont été quantifiées en deçà de 0,1 µg/l : 4 herbicides sélectifs du maïs (dont l'atrazine*) et métabolites, 1 herbicide sélectif des céréales, 2 autres herbicides sélectifs (dont le dichlormide*), 2 herbicides de traitements généraux, 4 fongicides (dont le carbendazime*) et 1 molluscicide.

• Les effectifs annuels de prélèvements réalisés et de substances recherchées sont significatifs pour apprécier le niveau de contamination du bassin par les pesticides. Celui-ci peut être qualifié d'important au regard de la grande diversité de substances quantifiées (origine mixte), des fortes concentrations cumulées atteintes et des dépassements de seuils très fréquents.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage